

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 OCTOBRE 2016

**Neuilly-sur-Seine, 31 août 2016** – Bureau Veritas (la « **Société** ») réunit en assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) (l'« **Assemblée Générale** ») ses actionnaires à l'effet de leur soumettre un projet de filialisation, par voie de six apports partiels d'actifs, de ses différentes activités en France ainsi que la nomination de deux nouveaux administrateurs et l'augmentation de l'enveloppe globale des jetons de présence.

L'Assemblée Générale de la Société se tiendra le mardi 18 octobre 2016 à 15 heures à l'adresse suivante : Le XXII, 22 rue d'Aumale, 75009 Paris.

L'avis de réunion contenant notamment l'ordre du jour de l'Assemblée et le projet de texte des résolutions proposé par le Conseil d'administration et qui seront présentés à l'Assemblée a été publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires n°105 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)).

Les documents et informations mentionnés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront accessibles sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)), rubrique Informations actionnaires / Assemblée Générale, au plus tard le vingt et unième jour précédant l'Assemblée (**soit au plus tard le mardi 27 septembre 2016**).

Tous les autres documents préparatoires à l'Assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et/ou sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)), rubrique Informations actionnaires / Assemblée générale, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, au plus tard à compter de la publication de l'avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires.

Les actionnaires pourront également demander, à compter de la publication de l'avis de convocation au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires et au plus tard jusqu'au cinquième jour (inclus) avant la tenue de l'Assemblée, **soit jusqu'au jeudi 13 octobre 2016 inclus**, l'envoi des documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, dans les conditions suivantes :

- pour les actionnaires inscrits au nominatif : auprès de BNP Paribas Securities Services - CTS – Assemblées Générales, Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère 93761 Pantin cedex ;
- pour les actionnaires au porteur : soit auprès de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leurs titres, soit, à condition de joindre à leur demande une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire financier, directement auprès de BNP Paribas Securities Services, à l'adresse ci-dessus.

La Société rappelle également, dans le cadre du projet de filialisation, que les projets de traités d'apports partiels d'actifs, les rapports des commissaires à la scission sur la valeur des apports et sur la rémunération des apports ainsi que les autres documents mentionnés à l'article R.236-3 du Code de Commerce seront disponibles au siège social de la Société au plus tard le trentième jour précédant l'Assemblée. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, les projets de traités d'apports partiels d'actifs ainsi que les rapports des commissaires à la scission seront également déposés auprès du greffe du Tribunal de commerce de Nanterre.

Il est rappelé que le Document de référence 2015 de la Société déposé le 29 mars 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers est disponible sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Le rapport financier semestriel 2016 de la Société est également disponible depuis le 28 juillet 2016 sur le site Internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)).

#### **A propos de Bureau Veritas**

*Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie près de 67 400 collaborateurs dans 1 400 bureaux et laboratoires situés dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.*

*Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20.*

*Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.*

*Pour en savoir plus [www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)*

#### **Information actionnaires**

**0 800 434 241** Service & appel gratuits

#### **Contacts analystes-investisseurs**

[finance.investors@bureauveritas.com](mailto:finance.investors@bureauveritas.com)